

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003000 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Produits stériles
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
75 H, 3 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-003006 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Pool emballage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
27 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-002936 / 52039474
Estavayer Lait SA, 2025 Chez-le-Bart
Vinaigrerie: Service de dépannage en cas d'urgence
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 15-001420 / 87677733
Quotient Suisse SA, 1262 Eysins
Intervention de dépannage des installations techniques du bâtiment et
des installations de production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.06.2015–31.05.2018 (Nouveau permis)
- 15-001406 / 66649042
Cambridge Technology Partners (Switzerland) SA, 1260 Nyon
Technicien/informaticien (consultant IT): intervention de dépannage lors
de problème technique sur les réseaux, équipements et applications IT
chez leurs clients des cantons de Vaud et Genève.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
16 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 mai 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail